

Participation du public – commentaires

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 28 janvier 2013 déterminant la taille minimale ou le poids minimal de capture et de débarquement des poissons et autres organismes marins pour la pêche professionnelle

Soumis à la consultation du public du 14 février au 5 mars 2020

Commentaires :

1) 19/02/2020

Bonjour,

Je vous informe de mon avis favorable à l'augmentation de la taille minimale de capture et de débarquement du tourteau en Normandie pour la pêche professionnelle. Toutefois, si le but est de pallier à la diminution de recrutement des jeunes tourteaux sur le fond, il serait probablement bénéfique de mettre également en place une taille maximale de capture, comme les gros/vieux individus contribuent plus à la reproduction que les petits/jeunes

2) 02/03/2020

Bonjour,

Habitant la Normandie et ayant travaillé en lien avec le monde de la pêche, je suis favorable à l'augmentation de la taille minimale de capture du tourteau en Normandie, à 15cm.

Je proposerais même d'aller plus loin, en appliquant cette augmentation de taille minimale à l'ensemble des ports métropolitains, afin d'éviter une distorsion de concurrence et d'encourager au mieux la préservation des ressources halieutiques.

Cordialement